

PROGRAMME DE FORMATION

Maintient et actualisation des compétences
acteur en prévention des risques liés à l'activité physique

MAC ACTEUR PRAP 2S



Public :

Salariés du secteur ayant pour mission d'aider à la mobilité des personnes en perte d'autonomie titulaires d'un certificat d'acteur PRAP 2S.

Prérequis :

Titulaire du certificat d'acteur PRAP 2S de moins de 24 mois.

Objectif :

- Connaître les risques de son métier et comprendre l'intérêt de la prévention
- Observer et analyser sa situation de travail
- Participer à la maîtrise du risque
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

Durée :

2 jours (14 heures)

Contenu :

- Évolution des pratiques et actualités
- Échanges et retours d'expérience
- Rappels des fondamentaux de la prévention
- Applications concrètes et échanges de pratiques
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi
- Certification des compétences

Méthodes et outils :

La formation alterne exposés théoriques, études de cas issues de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation des différentes méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle, et s'appuie sur un plan d'action personnalisé.

Mode de validation :

Un certificat d'acteur PRAP 2S est délivré aux participants qui ont suivi la totalité de la formation et satisfait aux épreuves d'évaluation certificatives.

Pour conserver sa certification, l'acteur PRAP 2S doit participer à une formation de « **Maintient et actualisation des compétences** » (MAC) d'une durée de 14h (2 jours) par période de 24 mois.

Modalités de la formation :

Face à face pédagogique : 14 heures réparties en 2 jours

Effectif : 10 stagiaires maximum

Intervenant

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur PRAP certifié par le réseau prévention

PROGRAMME DE FORMATION
MAC ACTEUR PRAP 2S



Jour 1

9h00 - 12h30	Ouverture de la formation Présentation du formateur, des stagiaires, recueil des attentes Objectifs de la formation Retour d'expérience Les nouveautés du dispositif Préparation aux épreuves certificatives DC1, 2, 3
13h30 - 17h00	Les déplacements naturels : rappel Mise en œuvre d'un accompagnement à la mobilité Préparation aux épreuves certificatives DC4

Jour 2

9h00 - 12h30	Epreuve certificative DC 1, 2, 3 (cas concret d'observation et d'analyse d'une situation de travail dangereuse) Epreuve certificative DC 4 (cas concret de mise en œuvre d'un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de l'autre et de soi et justification)
13h30 - 17h00	Epreuve certificative DC 4 (cas concret de mise en œuvre d'un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de l'autre et de soi et justification) Bilan de fin de formation